



Bulletin d'informations

Le Comité tripartite se rencontre pour la première fois

Les provinces et territoires ainsi que les représentants des ministères fédéraux ont répondu favorablement à l'invitation de la FNCSF à la première rencontre des membres du comité tripartite les 29 et 30 mars dernier.

Les ministres provinciaux et territoriaux de l'Éducation ont été invités à envoyer un de leurs plus hauts fonctionnaires aux travaux du comité tripartite dont le fonctionnement, le mandat et la composition ont été déterminés au cours des derniers mois. Il en fut de même pour les ministères fédéraux.

Rappelons qu'au terme d'une intense période d'étude et de consultations, quelques 200 intervenants et intervenantes en éducation dans les communautés francophones et acadiennes en milieu minoritaire ont validé un Plan d'action en vue de consolider le fonctionnement des écoles des communautés francophones et acadiennes en situation minoritaire à l'échelle pancanadienne et leur permettre d'assumer complètement leur mission. Il a alors été suggéré de mettre sur pied un Comité tripartite - conseils scolaires et communautés – provinces et territoires – gouvernement fédéral pour assurer le suivi aux conclusions de ce Sommet.

Au cours de la réunion des 29 et 30 mars, sous la présidence d'Edgar Gallant, les participants se sont penchés sur la nature et le rôle du Comité tripartite. Les participants se sont aussi questionnés sur les liens entre le Comité tripartite et les groupes de travail qui doivent assumer le leadership de chacun des six (6) axes.

À la lumière de ce questionnement, il fut convenu d'établir, sous la présidence de Raymond Daigle, un sous-comité où toutes les parties seraient représentées, afin de réfléchir à l'ensemble des questions entourant le rôle et le mode de fonctionnement du Comité tripartite et de ses liens fonctionnels avec les groupes de travail et le mécanisme de suivi communautaire. Le sous-comité a reçu le mandat d'élaborer une proposition de vision, de principes directeurs et de règles du jeu et de tracer un organigramme du fonctionnement du Comité tripartite et de ses liens avec les autres mécanismes s'y rattachant.

La deuxième rencontre du comité tripartite a eu lieu le 24 mai dernier. Elle a permis de finaliser, suite aux recommandations du sous-comité, le mandat du Comité tripartite, de préciser la question des groupes de travail, de faire une mise à jour détaillée des dossiers sous-jacents aux six (6) axes et de préciser l'organigramme des mécanismes de suivi.

Au terme de la réunion qui, comme la première, était essentiellement une réunion d'organisation, les participants sont arrivés à un consensus sur le rôle et le fonctionnement du Comité tripartite, y compris des groupes de travail. Ainsi, le Comité est maintenant sur pied et prêt à se mettre au travail.

Essentiellement, l'objectif du Comité consiste à s'assurer que dans quatre (4) ans, soit au *Sommet des intervenants* de 2010, les ministères des provinces et des territoires, les ministères fédéraux, les conseils scolaires et les organismes communautaires puissent ensemble rapporter des progrès réels, des résultats tangibles.

Mandat

Le mandat du Comité tripartite est de faciliter la mise en oeuvre du Plan d'action et de rendre compte des progrès accomplis au cours des prochaines années. Le comité s'assurera de répartir les tâches définies dans le Plan entre divers comités, groupes de travail ou mécanismes de concertation. Il veillera à la coordination des actions, à la circulation des informations sur les progrès en cours et à la résolution des problèmes encourus.

Composition

Le comité est composé de 29 personnes, dont un représentant pour chacun des douze ministères de l'Éducation des provinces et territoires. Quatre représentants de Patrimoine canadien sont aussi attendus. La direction générale du CMEC est aussi au nombre des représentants, ainsi que Développement social Canada, Industrie Canada, le Réseau des Affaires francophones intergouvernementales (à titre d'observateur) et Ressources humaines et Développement des compétences Canada. Les organismes CNPF, FCFA, FNCSF et RNDGÉ sont également présents.

Fonctionnement et rôles

À ce comité se greffent différents éléments en support ou en complémentarité. Le groupe d'analyse financière évaluera les coûts des plans d'action. Les différents groupes de travail sur les axes d'intervention - débattus lors du Sommet de juin 2005 - assureront la réalisation des actions prévues à l'axe d'intervention correspondant, coordonneront les initiatives des groupes impliqués et exécuteront tout exercice lié à la gestion de la planification de l'axe d'intervention.

Rappelons que les axes d'intervention consistent en la Promotion, les Infrastructures scolaires, les Ressources humaines, les Services à la petite enfance, la Pédagogique et les Actions culturelles et identitaires.

Le secteur Secrétariat et coordination, assumé par la FNCSF, aura comme rôle de soutenir la présidence du comité tripartite, coordonner les travaux du comité tripartite et des groupes de travail s'il y a lieu, ainsi qu'assurer la mise en place des communications et de la reddition de comptes. Il aura aussi pour tâche l'administration d'un mécanisme de recherche – développement – innovation qui assurera la coordination des études, inventaires et évaluations requises par la mise en oeuvre du Plan d'action.

Finalement, le rôle du mécanisme de suivi communautaire sera d'informer les signataires¹ du Protocole d'entente pour la mise en œuvre de l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés* en milieu francophone minoritaire des progrès réalisés et relayer leur point de vue au comité tripartite

La prochaine réunion du Comité tripartite se tiendra les 4 et 5 décembre à Toronto.

Coup d'oeil sur les dossiers de la FNCSF

Le nouveau conseil d'administration de la FNCSF



Lors du congrès annuel de la FNCSF, en novembre dernier, Madeleine Chevalier a quitté la présidence de l'organisme. Son premier vice-président, Ernest Thibodeau, lui succède puisqu'élus par acclamation.

Le conseil d'administration est composé des membres suivants :

Marie Bourgeois (Colombie-Britannique), Paul Hounjet (Saskatchewan), Yolande Dupuis (Manitoba), Hélène Lavigne (Nouvelle-Écosse), Edna Hall (Terre-Neuve et Labrador), André Légaré (Territoires du Nord-Ouest), Aurèle Tellier (Ontario – ACEPO), Carolyn Mallory (Nunavut), Odette Robichaud (Nouveau-Brunswick) et André Bourcier (Yukon).

Le conseil exécutif est, pour sa part, composé d'Ernest Thibodeau (présidence), de Nicole Buret de l'Alberta (1^{ère} vice-présidence), de Rita Schyle-Arsenault de l'Île-du-Prince-Édouard (2^e vice-présidence) et de Lise Cloutier de l'Ontario (membre de l'exécutif).

La priorité d'Ernest Thibodeau est la mise en œuvre du Plan d'action : « *Du gros boulot à accomplir pour les prochains 8-10 ans.* »²

Sous la présidence de Madeleine Chevalier, Ernest Thibodeau assumait la première vice-présidence. Il a été élu par acclamation lors du dernier congrès annuel de la FNCSF en novembre dernier.

Les priorités de Monsieur Thibodeau tournent toutes autour de la mise en œuvre du Plan d'action pour compléter l'éducation en langue française. « Et ça commence par la rencontre du Comité tripartite les 29 et 30 mars pour mettre les balises de la mise en œuvre, » dit-il. « Mais le Plan d'action, c'est du gros boulot à accomplir sur 8-10 ans. »

¹ Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF), Alliance canadienne des responsables, des enseignants et enseignantes en français langue maternelle (ACREF), Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF), La Commission nationale des parents francophones (CNPF), Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants (FCE), Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français (FCAF), Fédération culturelle canadienne-française (FCCF), Fédération de la jeunesse canadienne-française (FJCF), Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada

² Propos tirés du bulletin Hiver 2006 que des difficultés techniques nous ont empêchés de publier

Monsieur Thibodeau ne craint pas le travail à accomplir. Il voit les travaux du comité tripartite d'un bon œil : « Tous les ministres provinciaux et territoriaux sont intéressés et ont confirmé qu'ils enverront un représentant à cette rencontre. » Il ajoute : « Une des priorités, qui est un à-côté du Plan d'action, c'est de faire en sorte que la Fédération nationale des conseils scolaires francophones soit perçue par les ministres de l'Éducation comme un partenaire plutôt que comme organisme revendicateur. »

Cette façon de voir le rôle de la FNCSF est endossée par plusieurs et sera la couleur dominante du nouveau président. Monsieur Thibodeau est prêt à travailler avec le plus grand nombre d'intervenants possibles, incluant le nouveau cabinet du gouvernement minoritaire conservateur : « Je pense que le Parti conservateur, finalement, n'a pas intérêt à ignorer les francophones dans son intention de former éventuellement un gouvernement majoritaire représentatif de toutes les strates de la société. » Il croit donc tout à fait possible l'établissement de relations harmonieuses avec les différents ministres, dont et surtout la ministre Josée Verner de la Francophonie et des Langues officielles.

Monsieur Thibodeau est quelqu'un qui se veut à l'écoute : « Je représente toutes les régions. Je n'ai pas l'intention de faire du favoritisme. Je veux plutôt favoriser l'élève, peu importe où il se trouve. »

Ernest Thibodeau travaille à l'École de la fonction publique canadienne en Atlantique. Il a étudié à l'Université de Moncton, puis a débuté sa carrière dans la fonction publique en 1974 à Halifax. Monsieur Thibodeau est très engagé dans la communauté. De l'Institut d'administration publique du Canada à la Fédération des conseils d'éducation du Nouveau-Brunswick, en passant par l'ACELF et son conseil scolaire, l'expérience communautaire de Monsieur Thibodeau est principalement orientée vers l'éducation et l'administration publique. Il en fera profiter tout le réseau de la FNCSF.

La réussite de Madeleine Chevalier : « *Que nous ayons les différents paliers de gouvernement qui se parlent...c'est vraiment extraordinaire.* »

Madeleine Chevalier a beaucoup aimé son expérience de trois ans au poste de présidence de la FNCSF. Son plus gros défi fut de contribuer à l'élaboration et au lancement d'un plan de travail pour la reconnaissance de la qualité des écoles françaises, menant au fameux Sommet de juin 2005. Ce Sommet a permis l'adoption d'un plan d'action qui a été accueilli favorablement par l'ensemble des intervenants en éducation francophone, incluant les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux : « Que nous ayons les différents paliers de gouvernement qui se parlent...c'est vraiment extraordinaire » relate Madame Chevalier. « Tout ça arrive plus lentement que planifié, mais la situation politique, la culture dans le fonctionariat et le communautaire va nous permettre, à la FNCSF, l'épanouissement de l'éducation en langue française et la collaboration recherchés. »

Madeleine Chevalier n'a pas renouvelé sa candidature à la présidence parce qu'elle voulait, comme elle le dit si bien : « reprendre le dessus sur tous les dossiers en souffrance. » « La présidence de la FNCSF, c'était une de mes quatre jobs » dit-elle en riant. En effet, à l'heure actuelle, Madeleine Chevalier est mère de trois enfants, est impliquée dans son conseil scolaire et travaille à temps plein comme gestionnaire à l'Hôpital d'Ottawa. « C'était le temps de céder ma place au niveau national. »

Les défis de son successeur sont de mettre en œuvre le Plan adopté lors du Sommet, dont la mise sur pied et le roulement du comité tripartite qui devra éviter d'être activement politique. « L'enjeu, d'après moi, sera de respecter l'esprit du comité. »

Que retire Madeleine Chevalier de son expérience à la présidence de la FNCSF? « Ça prend une ouverture assez grande. Connaître les distinctions entre les gouvernements provinciaux et les respecter, en

comprendre les nuances... ce n'est pas facile. Chacun a son fonctionnement distinct. Ça demande flexibilité et fermeté à la fois. Et surtout, ne pas se laisser emporter dans les disputes locales ou régionales. Voilà en quoi consiste le rôle de présidence de la Fédération » résume Madame Chevalier. Madeleine Chevalier a rempli son rôle avec conviction et ouverture. « Je fut supportée par une équipe extraordinaire qui a agi en complémentarité. »

Prix Jean-Robert-Gauthier 2005

Au cours d'une cérémonie annuelle, le Prix Jean-Robert-Gauthier 2005 fut remis à Messieurs Pierre Desrochers de l'Alberta et Elvy Robichaud du Nouveau-Brunswick pour leur apport, à titre de conseillers scolaires, dans le domaine de l'éducation en française en milieu minoritaire.



Les co-réceptaires pour l'année 2005, MM. Pierre Desrochers et Elvy Robichaud, entourent Madame Madeleine Chevalier, présidente sortante, et l'honorable Jean-Robert Gauthier.

Prix Edgar-Gallant 2006

Le Prix Edgar-Gallant 2006 fut remis le 22 mars dernier dans le cadre de l'assemblée générale annuelle du Regroupement national des directions générales de l'éducation (RNDGÉ). Ce prix vise à récompenser annuellement un administrateur scolaire pour son apport significatif au développement de l'éducation en français dans le domaine de la gestion scolaire. Monsieur Guy Le Blanc a reçu cet honneur de ses pairs.



Le réceptaire pour l'année 2006, Monsieur Guy Le Blanc, est entouré des membres de l'exécutif du RNDGÉ : Jean-Luc Bernard (Ontario), Darrell Samson (Atlantique), Hélène Chayer (Ontario), le président du RNDGÉ Jean-Guy Levesque (Atlantique) et Denis Ferré (Ouest et Nord). Absent sur la photo : Gérard Auger (Ouest et Nord)

Stratégie nationale en matière de ressources pédagogiques : le plan d'affaires reçoit l'approbation du conseil d'administration de la FNCSF

Depuis 2001, la FNCSF cherche à mettre en oeuvre une stratégie pour répondre aux besoins en ressources pédagogiques des écoles de langue française. La première étape identifiée fut la rédaction d'un plan d'affaires. C'est donc à l'été 2005 qu'un appel d'offre a été lancé. Les services du Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques (CFORP) ont été retenus. Le CFORP a livré le plan d'affaires en février.

C'est en mars que le plan d'affaires déposé dans le cadre de la Stratégie nationale en matière de ressources pédagogiques fut adopté. Le comité d'étude du RNDGÉ, créé à cette fin et composé de Denis Ferré, Solange Haché, Darrell Samson, Jean-Luc Bernard, Janine Griffore et Jean Watters, a proposé son adoption aux membres du RNDGÉ le 22 mars 2006. Les membres se sont mis d'accord pour appuyer le scénario qui propose la transformation d'un organisme existant en organisme pan-canadien.

Le président du RNDGÉ a présenté cette proposition au conseil d'administration de la FNCSF qui, tout en acceptant les recommandations du Regroupement, l'a mandaté pour négocier la mise en oeuvre du plan d'affaires. Le RNDGÉ approchera le CFORP car selon les connaissances des membres, il est le seul organisme, à leur avis, capable d'assumer les responsabilités de la SNRP. Les membres du RNDGÉ donnent le mandat au comité de transition (Paul Charbonneau, Jean-Guy Levesque et Denis Ferré) de poursuivre les négociations avec le CFORP en consultation avec ses membres et en gardant toujours en tête la question d'équilibre pan-canadien.

Campagne nationale de promotion

Le dossier de campagne de promotion fait son chemin même si plus lentement que souhaité. Il y a eu une rencontre le 29 mars avec les ministériels et la firme Espace Franco pour préciser le plan et son arrimage avec les priorités en ce domaine au plan provincial et territorial. Tous les représentants des provinces et territoires estiment que la campagne nationale de promotion de l'école de langue française est nécessaire et voient le mérite du plan proposé. Ils apprécient le fait que le plan prévoit une étape pré-campagne pour bien préparer les milieux (scolaires et communautaires) à la tenue de la campagne et à son succès éventuel. Pour tous, cette étape de préparation est essentielle et primordiale.

Ce projet de pré-campagne nationale consistant à mieux préparer les conseils scolaires à offrir un accueil véritable fait présentement l'objet d'une recherche de financement. Elle proposera également un exercice de réflexion et de sensibilisation auprès de la communauté afin qu'elle puisse soutenir l'école dans son évolution. Soulignons que ce projet en est un de la Table en éducation. Ainsi, au cours des prochains mois, la FNCSF travaillera activement avec la CNPF (également mandataire de la Table dans ce dossier) à sa réalisation.

Projet pilote en Nouvelle-Écosse

En ce sens, la FNCSF a décidé de participer, avec le Conseil scolaire acadien provincial et l'équipe d'alphabétisation de la Nouvelle-Écosse, à un projet pilote qui permettra aux intervenants en éducation de la Nouvelle-Écosse d'élaborer une stratégie de communication ayant pour but la promotion de l'éducation en français en Nouvelle-Écosse. En s'inspirant des travaux commandés aux firmes Espace Franco et Simbal, on cherche à valider sur le terrain la forme que prendra le programme de pré-campagne et éventuellement de campagne de marketing au plan national.

Stratégie nationale pour contrer la pénurie de la main d'œuvre

Parrainé pour la demande de financement par le ministère de l'Éducation de l'Alberta, ce projet a fait l'objet d'une demande au Programme des langues officielles en enseignement. Le Conseil scolaire Centre-Nord de l'Alberta a été appelé à piloter la mise en place de ce projet en collaboration avec la FNCSF et le RNDGÉ. La Stratégie nationale vise à trouver des solutions aux difficultés de recrutement, de formation continue et de rétention de la main d'œuvre en éducation.

Comme solution à la problématique de la rétention et du recrutement des enseignants francophones au pays, la FNCSF propose une démarche en deux phases ; soit l'exploration et la consolidation des partenariats d'une part, et la mise sur pied d'une table de concertation en éducation d'autre part.

Rencontre du conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration de la FNCSF se sont rencontrés les 7 et 8 avril derniers afin d'effectuer une mise à jour des dossiers. Il a été question, entre autres, du suivi au Sommet des intervenants de juin 2005, de la Stratégie nationale en matière de ressources pédagogiques, de la Campagne de promotion nationale et de la Stratégie nationale pour contrer la pénurie de la main d'œuvre en éducation.

Langues officielles assujetties à Patrimoine canadien : la FNCSF donne la chance au coureur

L'impact de la décision du gouvernement conservateur d'assujettir l'ensemble des dossiers sur les Langues officielles à Patrimoine canadien mais avec un ministre qui lui soit propre est difficile à évaluer pour le moment. La FNCSF est toutefois bien décidée à donner la chance au coureur, soit la ministre Josée Verner: « Je crois que la FNCSF doit développer des rapports harmonieux avec la ministre Verner dans un esprit de partenariat. C'est une approche qui, assurément, fera avancer davantage nos dossiers, » de commenter le président de la FNCSF, Ernest Thibodeau.

L'honorable Josée Verner a été assermentée comme ministre de la Francophonie, des Langues officielles et de la Coopération internationale le 6 février dernier. Son curriculum est fortement teinté par les communications, ayant œuvré dans le domaine, ainsi que dans le secteur public québécois, pendant près de 20 ans. Avant les élections, Josée Verner était porte-parole du Parti conservateur pour l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec et de la Francophonie.

Soulignons que Mme Verner sera conférencière invitée lors de l'ouverture du 16ième congrès de la FNCSF à Halifax le 19 octobre prochain.

Notons enfin que le secrétariat des langues officielles qui, auparavant, relevait des Affaires intergouvernementales du Bureau du conseil privé a maintenant ses quartiers dans les bureaux de Patrimoine canadien. C'est donc dire que les fonctions de coordination du Plan d'action sur les langues officielles rejoignent les activités programmes sous la responsabilité du même ministre. Monsieur Jérôme Moisan en est le directeur principal alors que Monsieur Hubert Lussier demeure à la direction générale des programmes d'appui.

La Communauté de pratique virtuelle obtient son financement : c'est parti !

Lors du dernier Forum sur l'administration scolaire, les participants avaient souhaité mettre sur pied une communauté de pratique virtuelle ou un portail sur l'administration scolaire. Un comité de pilotage a été formé avec les membres suivants du RNDGÉ : Robert Arseneault, Chantal Bourbonnais, Ronald Caissie et Denis Ferré. Le projet a vu le jour avec la collaboration du CEFRIO pour son expertise dans la mise sur pied des pratiques virtuelles et de la GRICS qui a fourni un portail.

C'est le 16 février dernier, à Longueuil au Québec, que la Communauté de pratique virtuelle a été lancée officiellement devant plus d'une vingtaine de personnes. Le lancement a été rendu possible grâce au financement du SAIC accordé à la Commission scolaire de Charlevoix, sous la direction générale de Jean-Guy Boudrault. Environ 40 personnes du RNDGÉ et de l'ADIGECS se sont inscrites à la Communauté de pratique virtuelle.

Vu par certains comme « magasin général avec comme clientèle les cadres en gestion et administration scolaire française partout au Canada », la Communauté de pratique virtuelle est une occasion d'échanger et même de « faire émerger un génie collectif puissant ». C'est une opportunité de mettre les expériences en commun car « pourquoi réinventer la roue, lorsqu'elle existe déjà ? » commente un directeur général.

Pour les uns, la Communauté de pratique virtuelle brise l'isolement et facilite l'échange d'information à jour pour le recrutement et la formation, la programmation et les ressources pédagogiques. Pour les autres, il s'agit d'un lieu d'échanges d'idées et d'expériences permettant notamment de solutionner des problèmes. C'est un outil d'appui et une opportunité de perfectionnement professionnel. Quelques participants ont aussi exprimé un vif intérêt à créer et participer à des stages exploratoires et la Communauté de pratique virtuelle offrira une vitrine à ces projets.

Calendrier des activités à venir

- 30 juillet au 1^{er} août 2006 : formation des dg
- 20 au 23 septembre 2006 : 2^e forum sur l'administration scolaire
- 19 au 21 octobre 2006 : 16^e congrès annuel et AGA de la FNCSF

2e forum sur l'administration scolaire – « Bâtir des ponts »

A l'automne 2004, l'Association des directeurs généraux des commissions scolaires (ADIGECS) du Québec et le Regroupement national des directions générales de l'éducation (RNDGÉ) tenaient le premier Forum sur l'administration scolaire. Portés par le vif succès de cet événement, les membres de ces associations ont continué à tisser des liens et à collaborer.

Afin d'approfondir ces partenariats, l'ADIGECS et le RNDGÉ organisent le deuxième Forum sur l'administration scolaire qui se tiendra à Montréal du 20 au 23 septembre 2006. Le thème du Forum « Bâtir des ponts » invite les participants à poursuivre ce qui a été entrepris depuis deux ans : établir et consolider les liens entre les membres des deux organisations, partager les expériences et s'associer dans la réalisation

de projets. C'est aussi une invitation à jeter un regard sur l'état des relations entre les différents acteurs du monde scolaire et particulièrement avec les directions d'établissement. Le programme fait une large place aux échanges sur les pratiques et au partage des expériences. Soulignons que le ministre responsable du Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes (SAIC), Monsieur Benoit Pelletier, a accordé une subvention significative pour permettre la réalisation de cette activité.

16^e congrès et AGA

Le 16^e congrès et l'assemblée générale annuelle de la Fédération nationale des conseils scolaires francophones aura lieu à Halifax en Nouvelle-Écosse du 19 au 21 octobre prochain. Les activités auront lieu à l'Hôtel Delta où peuvent loger les participants qui le désirent. Pour consulter le programme complet, visitez notre site web www.fnscf.ca ou communiquez vos questions par courriel à : info@fnscf.ca

Voici un aperçu de l'horaire du congrès :

Jeudi 19 octobre

Formation des présidences des conseils scolaires et des membres du conseil d'administration de la FNCSF

SOIRÉE D'OUVERTURE

- Buffet chaud
- Conférence d'ouverture par l'honorable Josée Verner, Ministre de la Francophonie
- Remise du Prix Jean-Robert-Gauthier

Vendredi 20 octobre

CONFÉRENCE D'OUVERTURE

La passion de la réussite, par Gilbert Dumont

DEUX ATELIERS AU CHOIX

- L'école efficace
- La réussite des conseils scolaires
- La réussite identitaire

CONFÉRENCE DE CLÔTURE

· La Grande Séduction : une stratégie de rétention, par Louise Bourgeois du Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud de l'Ontario

« 5 à 7 » et spectacle d'artistes locaux (à confirmer)

Samedi 21 octobre

Réunion d'affaires des directions générales du RNDGÉ

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Nouvelles du réseau

Un nouveau visage à la présidence au Yukon

Monsieur André Bourcier est, depuis quelques semaines seulement, le nouveau président de la Commission scolaire francophone du Yukon. Il remplace M. Régis St-Pierre. Monsieur Bourcier sera le représentant du Yukon au conseil d'administration de la FNCSF.

Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique

Après quelques années à la présidence du conseil scolaire, Madame Renée Popov a passé le flambeau à Madame Marie Bourgeois en décembre dernier. Madame Bourgeois est maintenant la représentante de la Colombie-Britannique au conseil d'administration de la FNCSF.

Association franco-ontarienne des conseils scolaires catholiques (AFOCSC)

Monsieur Robert Gagné quitte ses fonctions de directeur général pour prendre une retraite bien méritée. Tous le remercient pour l'excellente collaboration dont il a fait preuve au fil des années.

Quatre directions générales quitteront en fin d'année

Quatre conseils scolaires auront une nouvelle direction générale d'ici l'automne. En effet, M. Denis S. Chartrand du Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario, M. Robert Millaire de la Commission scolaire francophone du Nunavut et M. Edmond Ruest de la Commission scolaire francophone du Yukon ont annoncé leur départ à la fin de la présente année scolaire. Nous rappelons que M. Alphonse Ainsworth du Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières (Ontario) quittera également ses fonctions suite à une année de transition passée avec Mme Charlotte Laforest qui prendra le relais.

« La gestion de l'éducation francophone, c'est quelque chose qui me tient à cœur. » – Florent Bilodeau, directeur général du Conseil scolaire catholique et francophone du Sud d'Alberta

Depuis le 1^{er} février dernier, Florent Bilodeau est le nouveau directeur général du Conseil scolaire catholique et francophone du Sud d'Alberta. Il remplace Cécile Bonnar. Après presque six ans à œuvrer au sein de l'Office de coordination des affaires francophones (OCAF) du gouvernement de la Saskatchewan pour la mise en œuvre de la gestion scolaire, il était prêt pour de nouveaux défis. « La gestion de l'éducation francophone, c'est quelque chose qui me tient à cœur » explique Florent Bilodeau. Le nouveau directeur général est un homme de projets. Il aime s'investir à fond. Une fois l'objectif atteint, Monsieur Bilodeau aime passer à autre chose. « Autant par philosophie de gestion que dans le but de faire un bon travail soutenu, je m'investis dans des projets spécifiques » dit-il. C'est d'ailleurs l'entente qu'il a conclue avec le conseil scolaire qui veut donner une nouvelle orientation à ses dossiers et façons de faire. Monsieur Bilodeau apporte une expérience et un savoir-faire en formation, éducation, administration et gestion.

Fédération nationale des conseils scolaires francophones
435, rue Donald, bureau 203
Ottawa (Ontario) K1K 4X5

Téléphone : (613) 744-3443
Sans frais : 1-888-857-6503
Télécopieur : (613) 744-1685

www.fnssf.ca

